



Mesdames, Messieurs les Présidents (es)
des Clubs de Tennis De la Somme
s/c de Mesdames et Messieurs les
Correspondants (es) des Clubs de Tennis de
la Somme.

Amiens le 9 septembre 2012

N/Réf : PP/FG/ 651

Objet : Championnat par équipes Hiver 2012

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez en document joint le calendrier du Championnat Départemental par Equipes Hiver 2012.

Les règlements sportifs sont consultables sur le site du CDST, et nous vous invitons vivement à les diffuser auprès de vos capitaines d'équipes et licencié(e)s.

Régi par le règlement de la FFT et par celui de la Ligue de Picardie, le championnat départemental comporte quelques spécificités sur lesquelles nous attirons votre attention :

1. Chez les Messieurs :

- ✦ Le début des rencontres est à 9h00.
- ✦ Le nombre de joueurs est de 4, les joueurs de simples sont différents des joueurs de double.
- ✦ L'ordre des matchs est : Simple 2, Double, Simple 1.
- ✦ Le double vaut 1 point.

2. Chez les Dames :

- ✦ Le début des rencontres est à 14h00.
- ✦ Le nombre de joueuses est au minimum de 2, les joueuses de double pouvant être les mêmes que les joueuses de simples. En conséquence, pour les doubles, application du « No Ad » dans chaque set, et « Jeux décisifs » (en 10 points) au 3^{ème} set. Le score du 3^{ème} set s'enregistre 1/0.
- ✦ L'ordre des matchs est : Simple 2, Simple 1, Double.
- ✦ Le double vaut 2 points.





3. A la date d'application du classement 2012 (lundi 17 octobre 2011), les clubs devront recomposer leurs équipes en tenant compte du nouveau classement.
4. Un seul joueur nouvellement qualifié est autorisé par rencontre.
5. Possibilité de jouer le samedi au lieu du dimanche, si accord des deux équipes.

Dans les documents joints à cet envoi, vous trouverez :

- ✚ Le calendrier des rencontres Dames et Messieurs.
- ✚ La fiche récapitulative des championnats qui donne toutes les informations utiles.
- ✚ Le document à remplir pour chaque équipe par les clubs qui engagent plusieurs équipes dans le championnat départemental et à envoyer au CDST avant le début du championnat. Ce document n'est pas à produire pour l'équipe la plus basse (équipe 2 si 2 équipes engagées, équipe 3 si 3 équipes engagées, etc...).

Nous sommes à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Merci de votre participation et bon championnat à tous.

Le Président de la Commission Seniors

Le Président du CDST

Pierre PREVOST

Christian DENIS